L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1894,
NOUVELLE-ORLEANS

PETITES ANNONCES.

BREITLING & SCHMIDT, magasin de meubles si bon marché, 607 rue Royale, entre Toulouse et St Pierre—Meubles achetés, vendus et échangés. Meubles crin, à ressorts et en mousse faits sur commande ; vieux matelas remis à neuf. Aussi tous genres de travaux de TAPISSERIE exécutés avec la plus grande habileté. MEUBLES bien réparés, nettoyés et remis à neuf ; travaux bien faits et garantis.
3 août—3m

A LOUER.

A LOUER—Un bon coin pour un poste aux huitres en restaurant, coin Delord et Constance S'adresser sur les lieux.
19 sept—7f

A LOUER—Les deux maisons situées rue St Claude, 314 et 316, entre Barracks et Hôpital ; ayant huit chambres, dans chacune, à $25 par mois. S'adresser 316 Dauphine.
13 sept—8f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, devant la bourse, le samedi No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, LE 24 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot No 253, lequel est borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles ; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Sélim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $3.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de F. Sentenac, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payab es respectivement le premier de chaque mois commencant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Walter P. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 43,764 — Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter P. Scott, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20sept—20 25 29

Succession de Samuel H. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 41,034—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eleanor H. Kennedy, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20sept—20 25 29

Succession de Jeremiah Higgins et Maria Higgins, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,902—Division E. Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des feus Jeremiah Higg ns et Maria Higgins, sa femme, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 sept—20 25 29

Succession de Mme L. M. Latapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,777—Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme L. M. Latapie, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 sept—20 25 29

Succession de Mme E. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,150 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, (s'ils en ont) pour les quelles le compte final présenté par Frank McGloin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
14sept—14 18 23

Succession de Owen McCawley et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,705—Division E. —Attendu que Thomas J. McCawley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Owen McCawley et femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
13 sept—13 18 22

Succession de Phil. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,704, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John R. White, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 sept—12 16 21

Succession de Margaret Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,748—Division E—Attendu que Mme Mary Walsh, veuve de Francis Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Mme Margaret Weinmann, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
18sept—18 22 27.

Succession de S. E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,509—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ella Marx, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
15 sept—16 20 25

Succession d'Alexandre Rosen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,761—Division D—Attendu que Mme Margarete Rothbach, veuve d'Alexandre Rosen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Rosen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20sept—20 25 29

Succession de Mme E. M. Latapie, épouse séparée de biens de Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, devant la bourse, le samedi No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, LE 24 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles ; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Sélim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $3.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de F. Sentenac, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payab es respectivement le premier de chaque mois commencant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Walter P. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 43,764 — Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter P. Scott, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 sept—20 25 29

Succession de Mme E. M. Latapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,777—Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme L. M. Latapie, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20sept—20 25 29

Succession de Phil. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,704, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John R. White, administrateur de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
12 sept—12 16 21

Succession de Margaret Walsh, veuve de Frederick Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,748—Division E—Attendu que Mme Mary Walsh, veuve de Francis Kinberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Mme Margaret Weinmann, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
18sept—18 22 27.

Succession de S. E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,509—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ella Marx, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
15 sept—16 20 25

Succession d'Alexandre Rosen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,761—Division D—Attendu que Mme Margarete Rothbach, veuve d'Alexandre Rosen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Rosen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20sept—20 25 29

Succession de Mme E. M. Latapie, épouse séparée de biens de Jules Andrieu vs Eugénie Landry et son mari, V. T. Clements.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procederai à la vente à l'enchère publique, devant la bourse, le samedi No 90, nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, LE 24 septembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chestnut, Camp, Dufossat et Soniat. Le dit lot de terre commençant à une distance de soixante-deux pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Dufossat et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes parallèles ; lequel dit lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan annexé à un acte d'Edgar Grima, notaire, daté du 19 janvier 1894 et fait partie d'un lot de terre désigné par le numéro quinze (15) d'après un plan déposé dans le bureau de Sélim Magner, ancien notaire dans cette ville d'après le plan No 112.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de 26 billets, 25 desquels sont de $3.00 chacun et un de $10.00, tirés par le défendeur ici, payable à la Banque des Citoyens de la Louisiane, à son propre ordre et par elle endossés et garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus mentionnée par acte de F. Sentenac, notaire, daté du 19 janvier 1894, lesquels billets sont tous datés du 19 janvier 1894 et sont payab es respectivement le premier de chaque mois commencant le 1er septembre 1894 et le premier de chaque mois subséquent, le dernier billet de $10.00 échéant le 1er octobre 1896, et tous portant intérêt de 8 0/0 de date jusqu'à parfait paiement et la balance du prix d'adjudication comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
17août—17 24 31—sept—7 14 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Walter P. Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 43,764 — Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Walter P. Scott, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20 sept—20 25 29

Succession de Mme E. M. Latapie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,777—Division E. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme L. M. Latapie, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
20